



Non paiement d'indemnités d'invalidité par notre mutuelle

Par **JOEL**, le **01/01/2010** à **16:05**

Bonjour,

mon epouse perçoit une pension d'invalidité depuis plusieurs années, elle est complétée par le versement d'indemnités de la mutuelle VAUBAN Humanis.

Pour raisons diverses je viens de m'apercevoir que la mutuelle n' a effectué aucun versement durant les années 2008 ET 2009 sous pretexte que nous ne lui avons pas renvoyé les justificatifs et aussi que nous ne nous sommes pas manifestés.

Pour info il s'agit de 4 versements par an de 250 ENVIRON, je viens de leur envoyé un courrier, quel est votre avis?

Merci de votre réponse

Cordialement

Mme Boban

Par **Marion2**, le **01/01/2010** à **19:22**

Bonsoir,

Avez-vous envoyé ou non les justificatifs que vous demande votre mutuelle ?
Si ce n'est pas le cas, il est normal qu'aucun versement ne vous soit parvenu.

Envoyez donc ces justificatifs dans les meilleurs délais, quoique je ne sais pas si vous pourrez récupérer l'année 2008. (je vérifie)

Cordialement.

Par **JOEL**, le **01/01/2010** à **19:29**

bien sur les justificatifs partent par courrier demain
merci pour votre aide

cordialement

bonsoir

avez vous d'autres informations concernant mon probleme
j'attends evidemment un retour de la mutuelle Vauban mais j'aimerais avoir votre avis sur les
suite eventuelles a donner

merci

joel